

Le Centre des monuments nationaux
présente l'exposition
**Les gendarmes résistants dans l'Ain – Le choix de
l'impossible**
en partenariat avec le Groupement de Gendarmerie de l'Ain
et l'association Mémoires de l'Ain 1939-1945
du 23 décembre 2025 au 28 janvier 2026
au château de Voltaire à Ferney



Contacts presse :

Pôle presse du CMN :
Marie Roy / Su-Lian Neville et Lauren Laporte
01 44 61 21 86 / 22 96 / 22 26
Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :
presse.monuments-nationaux.fr

Château de Voltaire
Administrateur : François Xavier Verger 06 83 44 02 59
francois-xavier.verger@monuments-nationaux.fr
Chargée de Communication : Lucie Orth 07 64 75 11 69
lucie.orth@monuments-nationaux.fr

www.monuments-nationaux.fr

Communiqué de presse

Du 23 décembre 2025 au 28 janvier 2026, le Centre des monuments nationaux, en partenariat avec le Groupement de Gendarmerie de l'Ain et l'association Mémoires de l'Ain 1939-1945 et sous le parrainage de Laurent Gerra, présente au château de Voltaire l'exposition « Les gendarmes résistants dans l'Ain ».

Elle rend hommage aux militaires de la compagnie de gendarmerie de l'Ain qui ont fait « le choix de l'impossible » lors de la Seconde Guerre Mondiale : celui de l'honneur plutôt que celui de la honte. Elle révèle les impacts complexes de l'Occupation sur les gendarmes départementaux et tente d'expliquer pourquoi, dans ce contexte oppressif, certains ont choisi de résister, au mépris du danger. Cette question est au cœur de l'exposition, qui explore à la fois la soumission forcée de la Gendarmerie au régime de Vichy et l'émergence de héros anonymes, prêts à tout pour défendre leurs concitoyens.

La participation de 103 gendarmes à des actions résistantes sur un effectif de 457 témoigne de l'attitude exemplaire d'une proportion importante d'entre eux dans le département. Un engagement résistant méconnu, peu traité, qui méritait un coup de projecteur.

33 gendarmes de l'Ain ont été décorés de la médaille de la Résistance, 17 ont été distingués de la Légion d'honneur. Pour leur engagement résistant, certains ont été exécutés ou victimes de la déportation, de la répression. Tel a été le cas des gendarmes des brigades de Nantua de Brénod de Saint-Rambert-en-Bugey où seulement deux sont rentrés des camps d'extermination.

L'une des ambitions majeures de cette exposition est d'inviter les visiteurs à réfléchir sur des thèmes profondément humains, comme la loyauté et l'obéissance. Quand ces deux notions, si souvent associées au rôle de la Gendarmerie, sont mises à l'épreuve par les tourments de la guerre et les exigences des occupants, que reste-t-il de l'honneur ?

À travers des témoignages poignants et des biographies de gendarmes résistants, l'exposition montre que certains ont fait le choix de l'honneur au prix de leur vie.

La scénographie de l'exposition évolue entre objets historiques et supports pédagogiques, permettant aux visiteurs de plonger dans l'univers tourmenté de la Gendarmerie durant les heures sombres de l'Occupation. Des portraits de gendarmes ayant participé à des actions de résistance jalonnent le parcours, apportant un visage humain à ce pan souvent méconnu de la lutte contre le nazisme.

L'exposition s'articule autour de trois grands axes :

- _Les heures sombres de la Gendarmerie : cette section explore les mesures d'asservissement de la Gendarmerie par le régime de Vichy et l'impact de l'Occupation sur ses membres.
- _Le choix de l'honneur plutôt que la honte : les visiteurs découvrent les récits courageux de ceux qui ont décidé de résister, préférant l'honneur à la soumission.
- _Des choix n'impliquant que sacrifices et risques : le dernier thème met en lumière les sacrifices ultimes consentis par les gendarmes résistants, souvent au prix de leur propre vie pour protéger leurs concitoyens.

A la veille de la fin des commémorations des 80 ans de la Libération, revisitez une période clé de l'histoire sous un nouvel angle tout en rendant hommage à des acteurs oubliés de la Résistance, qui dans des circonstances extrêmes, ont choisi l'impossible pour défendre la liberté.

Les heures sombres de la Gendarmerie



Amenés à appliquer les directives d'une hiérarchie soumise au gouvernement de Vichy, les gendarmes participent, parfois contraints, à la collaboration d'État avec une puissance occupante, complétée par une collaboration administrative prévue par la convention d'armistice.

Source de méfiance car considérée comme une force militaire, menacée un moment de disparaître, la Gendarmerie est asservie par un occupant allemand exigeant et brutal, qui l'humilie en lui faisant notamment porter le poids de mesures impopulaires.

Quelques-uns souvent prisonniers d'une conception dogmatique de la discipline, du poids du serment au chef de l'État, influencés par la peur ou la propagande collaborent ouvertement.

À partir du 25 juin 1940, faisant suite à la signature de l'armistice, l'Ain se trouve traversé et coupé par la ligne de démarcation. La Compagnie de Gendarmerie de l'Ain est fracturée, subissant deux régimes distincts.

À partir du 18 juillet 1940, en zone occupée, la Gendarmerie possède un commandement supérieur à Paris. Les gendarmes du détachement Jura-Ain basés à Gex sont contraints par un laissez-passer « *Ausweis* » pour effectuer leurs tâches. Considérés comme de simples auxiliaires, ils acheminent des plis, surveillent les lignes téléphoniques, arrêtent des individus sans motif sur ordre verbal. En zone libre, la Gendarmerie de l'Ain reçoit ses ordres d'un commandement situé à Vichy.

Dès les premiers temps, le gouvernement de Vichy prend plusieurs mesures concernant la Gendarmerie : une épuration du personnel où les Juifs sont exclus, la prestation de serment au chef de l'État et non plus à la loi, l'utilisation de la Gendarmerie comme relais de l'idéologie vichyste et la création d'une Garde personnelle du chef de l'État. L'entreprise d'assujettissement de la Gendarmerie prend une nouvelle dimension avec la loi du 2 juin 1942 décrétant la fin de son appartenance aux forces armées.

Comme partout en France, les gendarmes effectuent des tâches de surveillance, des gardes et des enquêtes aux ordres des Allemands. Ils reçoivent l'ordre de renseigner directement les *Feldkommandanturen* de tous les événements permettant de conclure à une activité ennemie ou qui viennent troubler la tranquillité publique.

Des missions spécifiques rendent les gendarmes impopulaires : la lutte contre le « marché noir », la réquisition forcée de la main d'œuvre, la chasse aux réfractaires, la répression des maquisards, la traque des Juifs, ...

La politique de collaboration entraîne la Gendarmerie vers des missions radicales comme le contrôle de la circulation de certaines catégories de population ou l'exécution de décisions d'internement.

Comme tous les services de l'État, la Gendarmerie exhorte son personnel au loyalisme et à une obéissance absolue envers le chef de l'État. Ces concepts, inséparables du serment de fidélité, reviennent tel un leitmotiv dans toutes les circulaires émises par le commandement supérieur de cette époque.

La diversité des comportements des gendarmes dépend du niveau de pression des occupants allemands et des collaborateurs, des positions personnelles du commandant de brigade, des évolutions du conflit et de l'opinion, de la formation, de la personnalité, des convictions du gendarme. Sans appartenir à la Résistance organisée, beaucoup de gendarmes apportent discrètement leur contribution à la cause de la Libération. Leur comportement est d'autant plus méritoire, que tout acte de résistance, même le plus modeste, accompli par un représentant de la loi, entraîne une prise de risque considérable.

Pour un homme qui sert son pays, quelle que soit sa situation professionnelle, prendre un choix hasardeux, c'est faire un saut aux conséquences difficiles et brutales. Ce qui peut apparaître de nos jours comme un acte de vaillance ou de résistance, était souvent assimilé durant cette période à un

acte honteux de trahison individuelle, allant à l'encontre d'un engagement initial et des principes moraux.

Le choix de l'honneur plutôt que la honte



Aussi difficile qu'il soit de chiffrer l'effectif des gendarmes résistants, il est possible d'affirmer un nombre quasi-nul en 1940 mais qui augmente avec l'évolution de la guerre et de la radicalisation de Vichy dans sa collaboration avec les autorités du III^{ème} Reich.

Au cours de l'été 1944, quelques milliers de gendarmes participent, les armes à la main, aux combats pour chasser l'ennemi du territoire national. Si la majorité des effectifs reste à son poste, naviguant entre frilosité attentiste et actes courageux, une partie des gendarmes rejoignent les unités combattantes des Forces françaises de l'intérieur (FFI), des Forces françaises libres (FFL), des Forces françaises combattantes (FFC).

Pour un membre de la force publique chargé de veiller à l'exécution des lois, la marge de manœuvre est très faible. Les actions de résistance des gendarmes sont de nature et d'intensité diverses. La plupart des gendarmes œuvrent avec mollesse dans l'application des ordres, dans un silence volontaire sur la présence de Juifs ou de réfractaires au Service du travail obligatoire (STO).

Certains apportent une aide aux populations persécutées en les hébergeant dans leur caserne. Ils donnent asile à des Français, alliés ou autres étrangers recherchés. Ils fournissent et fabriquent de faux papiers. Ils tronquent les enquêtes et falsifient des registres. Ils donnent des renseignements inexacts aux Allemands ou aux miliciens. Ils adressent des convocations remises à des personnes recherchées après la date voulue. Ils offrent une aide directe aux personnes en détresse en proposant du travail et même un logement. D'autres aident à franchir la ligne de démarcation ou la frontière avec la Suisse. Des gendarmes renseignent les réseaux de résistance. Ils se laissent désarmer, ferment les yeux sur l'évasion d'un maquisard et ignorent les parachutages.

Ils refusent de faire usage de leur arme. Ils s'efforcent à ne pas participer aux opérations dirigées contre le Maquis ou à un dispositif dirigé par la Milice. Ils aident à la constitution de dépôts d'armes clandestins, à l'organisation des filières d'évasion, à la protection des parachutages.

Ils collaborent directement avec les services secrets alliés. Enfin, certains gendarmes participent à des opérations contre l'ennemi, notamment des combats, des sabotages, des embuscades.

C'est le cas pour le lieutenant Joseph Marin, du capitaine Paul Vercher ou encore de la compagnie de gendarmes de Bregnier-Cordon avec la colonie des enfants d'Israël par exemple.

Des choix n'impliquant que sacrifices et risques :



Pour mettre au pas la Gendarmerie, les Allemands et le gouvernement de Vichy ne reculent devant rien. Et malheur à celui qui désobéit : arrestation, condamnation, déportation, chantage, menaces, provocations, entrave à l'exécution du service, représailles contre les familles ...

Confrontés aux méandres d'une position redoutable, les gendarmes entrés en Résistance sont tiraillés entre l'occupant, la Milice, les collaborateurs, et même certains maquisards qui ignorent tout de leur rôle. Leur autorité hiérarchique, dans l'intérêt supérieur de l'Arme, peut sanctionner disciplinairement mais aussi révoquer sans appel. Visant le choix de cet idéal, les gendarmes savent qu'ils encourent des risques élevés, comme

l'arrestation voire la déportation.

Le réveil des consciences face à un gouvernement de collaboration, amène l'effectif résistant de la Gendarmerie à 103 hommes en 1944 sur les 457 hommes composant la compagnie de Gendarmerie de l'Ain soit 22%.

Dans l'Ain, trois gendarmes sont abattus sommairement, treize meurent en déportation, quatre sont tués face à l'ennemi, dont deux blessés qui sont achevés sur place.

A l'échelle de la France, le nombre de gendarmes tués pendant la Seconde guerre mondiale est estimé à près de 2 000.

900 gendarmes sont morts au combat en service commandé ou dans les rangs de la Résistance. Près de 800 ont été exécutés ou sont morts en déportation à la suite d'arrestations pour actes de résistance. Près de 275 gendarmes ont été tués par la Résistance, lors d'affrontements ou lors d'assassinats ciblés. 920 gendarmes reviendront des camps.

351 gendarmes obtiennent la Légion d'Honneur. 5 sont faits Compagnons de la Libération. 1060 se sont vus décerner la Médaille militaire. 4 852 sont décorés de la Croix de guerre avec citations. 360 reçoivent la Médaille de la Résistance, dont 33 dans l'Ain. 22 gendarmes sont honorés du titre de « Justes parmi les Nations ».

Commissariat :

- Monsieur Martial ZANETTA : Directeur de l'exposition, Président de Mémoires de l'Ain 1939 – 1945, officier de réserve citoyenne pour la Gendarmerie, Responsable de la commission « histoire » du Groupement de Gendarmerie départementale de l'Ain et chargé du projet par le général de brigade Rudy GASPARD, commandant le Groupement de gendarmerie départementale de l'Ain en 2024.
- Monsieur Patrick SUBREVILLE : Commissaire d'exposition, membre de la Société d'émulation de l'Ain et président de la section locale « Bernard Gangloff » du Souvenir Français.
- Madame Florence GHERARDI : Directrice départementale de l'Office national des Anciens combattants et des victimes de guerre (ONACVG)

Informations pratiques :

Du 23 décembre 2025 au 28 janvier 2026 : 10h – 17h

Fermée le 25 décembre et le 1^{er} janvier

Inclus dans le droit d'entrée

Informations pratiques

Château de Voltaire à Ferney

Allée du château

01210 Ferney-Voltaire

Tél. 04 50 40 53 21

chateau-de-voltaire@monuments-nationaux.fr

www.chateau-ferney-voltaire.fr

 www.facebook.com/ChateaudVoltaire

 www.instagram.com/chateauvoltaire

Modalités de visite

Les visiteurs sont invités à consulter en amont de leur visite le site www.chateau-ferney-voltaire.fr où les modalités de visite sont mises à jour.

Horaires

Avril à septembre : 10h à 18h

Octobre à Mars : 10h à 17h

Dernier accès 45mn avant la fermeture

Ouvert tous les jours sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai, le 25 décembre

Offre de visite

Visite libre

Visite libre du château et des jardins, avec document de visite en français, anglais, allemand, italien, espagnol.

Durée : 45mn à 2h.

Visite commentée

Visite commentée du château en français –sans supplément au droit d'entrée.

Durée 45mn

Horaires et réservations au 04 50 40 53 21 ou sur chateau-de-voltaire@monuments-nationaux.fr

Visite conférence-groupe

Visite conférence sous la conduite d'un guide-conférencier du Centre des Monuments Nationaux, en français ou en anglais.

Durée : 1h à 2h selon les thématiques choisies

Réservation obligatoire sur chateau-de-voltaire@monuments-nationaux.fr

Visites conférences et activités en famille individuels

Découverte approfondie ou thématique du château, sous la conduite d'un guide-conférencier du Centre des Monuments Nationaux.

Durée : 1h30 à 2h

Ateliers, jeux et visites spéciales famille, sous la conduite d'un animateur du Centre des Monuments Nationaux

Durée : 1h à 2h ;

Informations et réservations sur chateau-de-voltaire@monuments-nationaux.fr

Accès

En transports en communs

Bus 66 et 64 (compagnie des Transports Publics Genevois) arrêt Ferney-Voltaire puis 5mn à pied.

Train : gare Cornavin de Genève, bus F (TPG), arrêt Ferney-Voltaire puis 5mn à pied.

Avion : aéroport international de Genève, bus 66 (TPG), arrêt Ferney-Voltaire puis 5mn à pied.

En voiture :

De Paris, Lyon ou Bourg-en-Bresse : A40, sortie n°10 « Bellegarde Pays-de-Gex » ; RN206 direction Pays-de-Gex ; D984 puis D35 direction Ferney-Voltaire.

De Lausanne et Genève : A1, sortie Ferney (attention vignette obligatoire sur autoroute suisse).

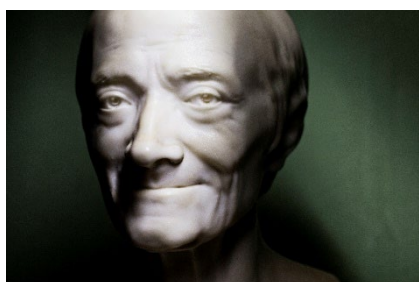
Stationnement : parking du château de Voltaire (5mn à pied), parkings municipaux Calas (5mn à pied) ou Bijoux (10mn à pied). Place réservée uniquement pour les personnes à mobilité réduite à proximité du château.

Château de Voltaire à Ferney

En 1758 lorsque Voltaire, âgé de 65 ans, acquit la seigneurie de Ferney, il déclara avoir trouvé un « hameau misérable » où il fit construire, suivant de près le chantier, la demeure de ses dernières années.

Pendant près de 20 ans, Voltaire y reçut de nombreuses personnalités. Alors qu'il se déclarait « aubergiste de l'Europe », Ferney devenait le passage obligé d'une élite qui affluait de l'Europe entière.

De cette retraite éloignée, il s'enflamma contre l'injustice de la société et prit la défense des victimes de l'intolérance politique et religieuse. Il poursuivit intensément son œuvre littéraire et publia, entre autres, le *Dictionnaire Philosophique*, le *Traité sur la Tolérance*, plusieurs tragédies et pièces de théâtre. Sa correspondance depuis Ferney s'éleva à quelques 6000 lettres.



Portrait au naturel de François-Marie Arouet de Voltaire © Olivier Roller - CMN

Investi des principes philosophiques qui ont nourri l'esprit du siècle des Lumières, tour à tour urbaniste, entrepreneur et mécène, il transforma la seigneurie de Ferney : marais asséché, constructions de maisons, pavage des rues, fontaines publiques, construction d'une nouvelle église, développement de l'artisanat. Cela qui était le hameau de quelques habitants devint pour longtemps une cité prospère d'un millier d'âmes.

À la mort de Voltaire, sa nièce et compagne, Mme Louise Denis, héritière du château en l'absence de descendance de Voltaire, décide de s'en dessaisir. Elle vend également la bibliothèque du philosophe à Catherine II de Russie. La bibliothèque de Voltaire est ainsi intégralement conservée à la Bibliothèque nationale de Russie, à Saint-Petersbourg.

L'Etat acquiert en 1999 le château de Ferney, ce lieu de mémoire où Voltaire a tant écrit pour la défense des droits de l'homme. Les visiteurs de tous horizons viennent rendre hommage au patriarche et y trouver l'inspiration.



Château de Voltaire, façade sur cour © Patrick Tournebœuf - Tendance floue - Centre des monuments nationaux

Après une restauration d'envergure sur l'ensemble du château de 2015 à 2018, le public, sur le pas des invités de Voltaire, parcourt le rez-de-chaussée du château comprenant les pièces de réception du philosophe, sa chambre et les appartements de Mme Denis.

Depuis 2020, quelques pièces de l'étage noble dont le salon d'axe accueillent des expositions thématiques, en complément de la visite historique.



Château de Voltaire, salon © Benjamin Gavaudo - Centre des monuments nationaux

L'entresol abritait les communs (cuisines, garde-manger, lavoir, fruiterie) et côté sud les appartements de Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire. Cet espace est désormais ouvert à la visite et présente des expositions temporaires.

Un important programme de manifestations culturelles est proposé tout au long de l'année par le Centre des Monuments Nationaux en partenariat avec la [Ville de Ferney-Voltaire](#) (conférences), [Pays de Gex Agglo](#) (Festival [Jazz in Fort l'Ecluse chez Voltaire](#)), [Radio Zones](#) (apéros philo) et de nombreuses autres collaborations avec des associations locales ([Soloist Academy](#), [Voltaire's Attic](#), ...), ou encore la ville de Genève ([La Bâtie-Festival de Genève](#)).

Ma pierre à l'Edifice

En se connectant sur www.mapierrealedifice.fr, les amoureux du patrimoine peuvent faire un don pour <https://www.chateau-ferney-voltaire.fr> (« Mon monument préféré ») et ainsi contribuer à l'animer, l'entretenir et le préserver.

Le CMN en bref

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours. Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics. En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.

Une programmation riche de plus de 450 manifestations et partenariats associée à des actions d'éducation artistique et culturelle anime le réseau : expositions, ateliers, concerts, spectacles sont autant d'expériences originales ouvertes à tous les publics et au service du développement des territoires.

Au sein des monuments, des équipes passionnées accueillent plus de onze millions de visiteurs chaque année et ont à cœur de faire découvrir au public l'histoire et la vie de ces sites exceptionnels ainsi que leurs parcs et jardins.

Grâce au numérique, le CMN propose également de nouvelles expériences de visite des monuments (réalité virtuelle, casque géo localisé, parcours immersif, tablette interactive, spectacles nocturnes ou immersifs...) qui satisfont petits et grands.

Pour préparer ou prolonger leur visite, les visiteurs peuvent retrouver au sein des 80 librairies-boutiques du réseau les livres d'art et d'architecture ainsi que les guides publiés par les Éditions du patrimoine.

Avec CMN Institut, le Centre des monuments nationaux accompagne, en France comme à l'international, les établissements publics du ministère de la Culture, les collectivités, les organisations, les gestionnaires et les propriétaires de sites dans le fonctionnement et le développement de leur patrimoine historique, culturel et naturel en proposant des formations professionnelles, de l'ingénierie culturelle et l'organisation de rencontres, de conférences et de journées professionnelles.

Retrouvez le CMN sur



Facebook : [@leCMN](#)



Instagram : [@leCMN](#)



YouTube : [@LeCMN](#)



LinkedIn : www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux



TikTok : [@le_cmn](#)



Threads : [@leCMN](#)

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes

Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

Chapelle des Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne

Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Cathédrale et trésor de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

Château de Haroué
Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Domaine national du château de Coucy
Villa Cavois à Croix
Château de Pierrefonds
Cité Internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy
Château de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie

Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine

Cloître de la cathédrale de Bayonne
Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château ducal de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
Site archéologique de Montcaret
Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puyguilhem
Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie

Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité de Carcassonne
Château de Castelnaud-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Enserune
Château de Gramont
Château de Montal
Sites et musée archéologiques de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

Arc de Triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de la Marine
Hôtel de Sully
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire

Château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Villa Kérylos
Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet

Un programme d'abonnement annuel « Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans plus de 80 monuments à partir de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.

passion.monuments-nationaux.fr